



**natagora**

Votre contact :

Amandine Tiberghien

Tel : 02/8 930 925

Email : [amandine.tiberghien@natagora.be](mailto:amandine.tiberghien@natagora.be)

Rue d'Edimbourg 26, 1050 Ixelles

Le 29 mai 2019

Au Collège des Bourgmestre et Echevins d'Auderghem et de Boitsfort

Administration communale d'Auderghem

Objet : Enquête publique dans le cadre du projet de lotissement avenue du Grand Forestier et drève Joseph Vanderborcht sur les communes d'Auderghem et de Watermael-Boitsfort

---

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Echevins,

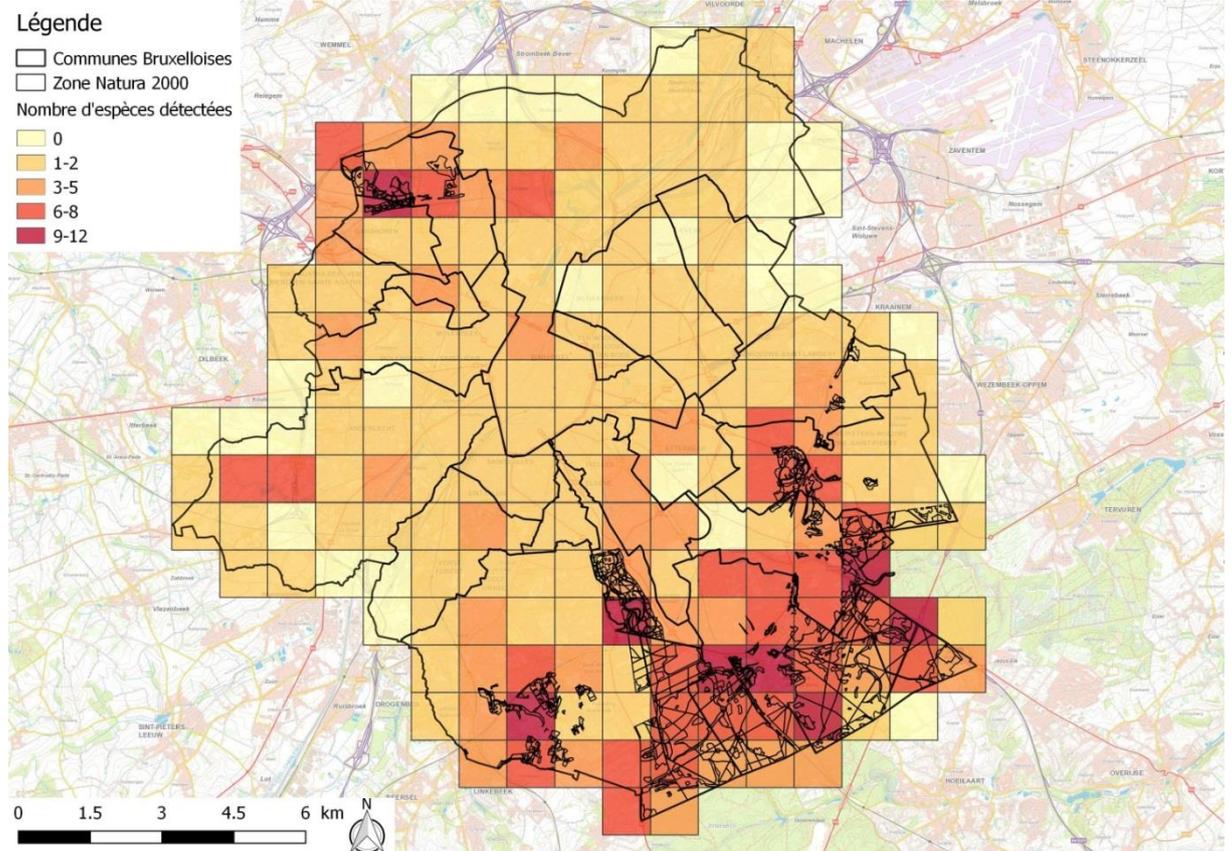
Nous vous adressons nos remarques et observations dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de lotissement d'une propriété en 9 lots avec création de voirie sur les communes d'Auderghem et de Watermael-Boitsfort.

Cette demande de lotissement s'inscrit dans une série de demandes de constructions qui impactent le maillage vert existant surtout entre les stations Natura 2000 IA1 « Forêt de Soignes » et les stations Natura 2000 IB1 « Domaine Royale Belge » et IB2 « Parc Ten Reuken » dans la vallée de la Woluwe. Comme indiqué en pp. 29 sur 108 du rapport d'incidences d'octobre 2018, de nombreux projets immobiliers sont envisagés autour de ce site. Il nous semble essentiel que les deux communes mettent en place un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) prenant en compte les enjeux en terme de biodiversité de cette partie du territoire. Il nous semble aussi nécessaire que les communes réfléchissent ensemble au lien à faire entre les deux PPAS.

Cette accumulation de projets de constructions entre les stations Natura 2000 très proches constitue une menace importante pour les écosystèmes de ces stations. Plus particulièrement sur le site qui fait l'objet de la présente demande, il existe actuellement sur le site de la demande de lotissement une végétation boisée avec des rangées d'arbres, notamment aux lisières sud-est, sud, ouest, ainsi que du côté nord.

**Cette accumulation de projets - et plus spécifiquement le présent projet - vont impacter la présence et les populations de chauves-souris. Ces zones boisées sont importantes et nécessaires pour le maillage écologique. Les couloirs boisés leur sont indispensables pour passer de la forêt de Soignes vers leur lieu de chasse aux insectes dont elles se nourrissent. Une interruption même minime et de tout type (lumineuse par exemple) dans les rangées perturbe le déplacement des chiroptères. Nous aurions souhaité avoir accès à un inventaire des arbres à cavités, importants comme gîtes à chauves-souris ou pour les oiseaux cavernicoles.**

## Carte des espèces détectées en Région de Bruxelles-Capitale



La zone de Grand forestier se situe dans une zone d'importance pour les chauves-souris où de nombreuses espèces sont présentes. En effet 6 espèces différentes ont été recensées dans cette maille d'1km sur 1km (sur les 18 présentes en région bruxelloise).

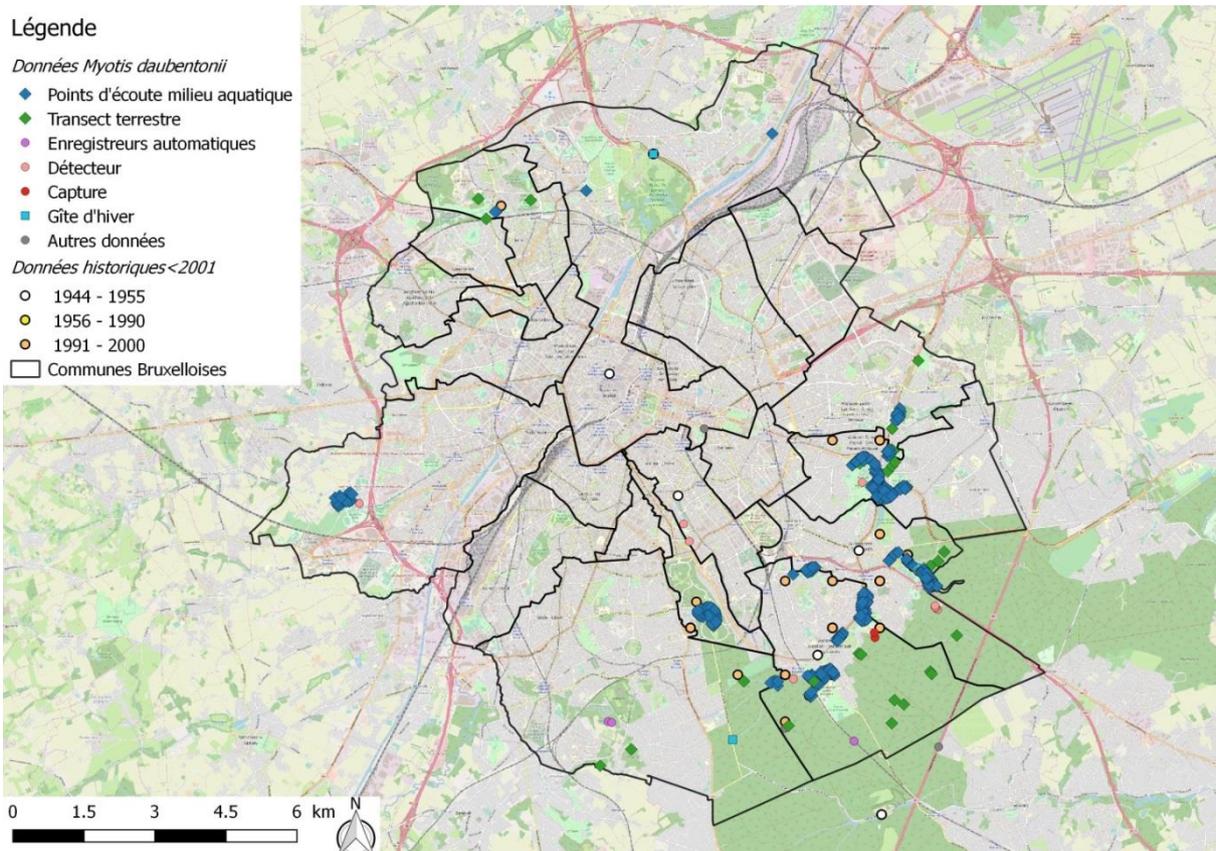
### Les contacts établis sur le site

Chiroptera sp.	4
Eptesicus / Nyctalus / Vespertilio sp.	4
Eptesicus serotinus	4
Myotis daubentonii	265
Myotis sp.	1
Nyctalus leisleri	10
Nyctalus noctula	6
Nyctalus sp.	47
Pipistrellus nathusii	139
Pipistrellus pipistrellus	387
Pipistrellus pipistrellus/nathusii	2
Pipistrellus sp.	35
Plecotus sp.	2
<b>Total général</b>	<b>906</b>

Le périmètre du projet de lotissement atteint la zone de 60 mètres autour de la station Natura 2000 IB2 « Parc Ten Reuken » et ce jusqu'à une distance d'environ 15 m de cette station. La construction de 9 lots et d'une telle couverture de la parcelle, ainsi que l'aménagement de la voirie de desserte, entraineraient l'apparition de sources lumineuses qui ne pourraient garantir la conservation de corridors de vol sombres entre les différentes stations Natura 2000. Le projet entrainera la disparition de zones de gagnage attractives sur le site pour les chauves-souris, zone qui ont été mises en évidence par l'expertise chiroptérologique en juillet 2015. Les 9 grands bâtiments constitueront aussi des barrières physiques perturbant les déplacements des chiroptères.

Plus spécifiquement, espèce par espèce :

#### A. *Myotis Daubentonii*

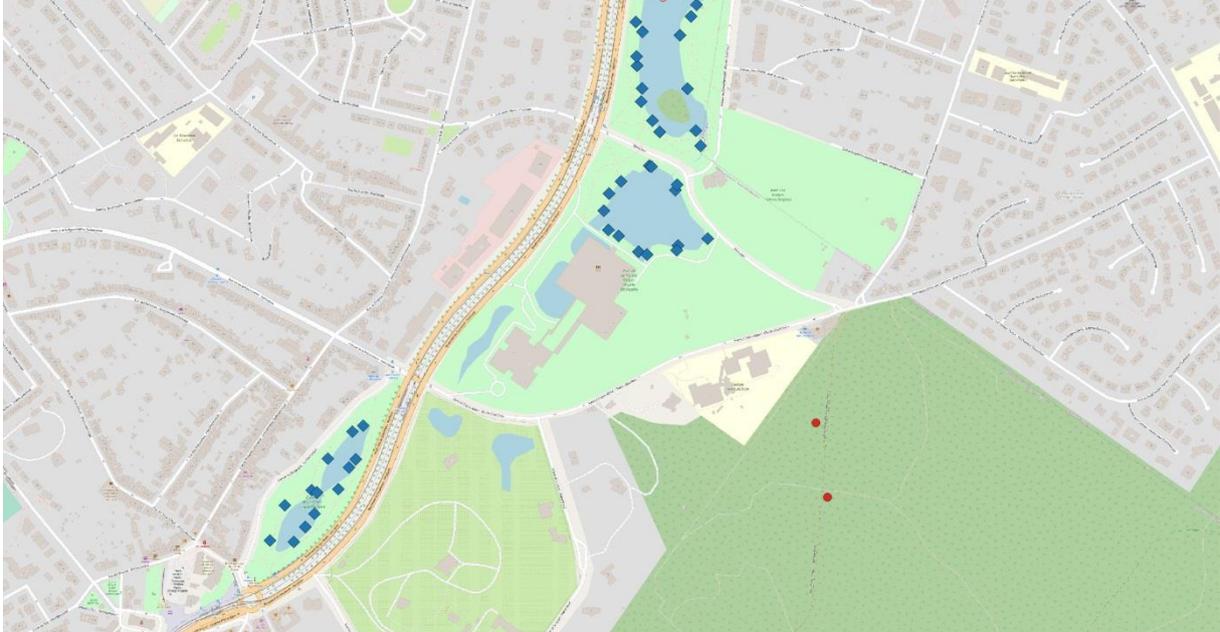


## Légende

Données *Myotis daubentonii*

- ◆ Points d'écoute milieu aquatique
- Détecteur
- Capture

0 100 200 300 m



*Myotis daubentonii* est répandu dans toute l'Eurasie paléarctique, à l'exception des latitudes élevées et de certaines régions méridionales (Arthur & Lemaire, 2015). La surface des plans d'eau constitue, dans toute l'aire de distribution de l'espèce, son principal habitat de chasse (Arthur & Lemaire, 2015). 95% des données de *Myotis daubentonii* à Bruxelles sont situées à moins de 200 mètres d'un plan d'eau. Il utilise secondairement, particulièrement par nuit venteuse, les espaces forestiers où il chasse notamment à la lisière des clairières, au-dessus des chemins et entre les couronnes des arbres (Arthur & Lemaire, 2015). Les observations en région bruxelloise ont été principalement effectuées au-dessus des étangs. Les principales zones d'abondance de données sont situées au niveau de la lisière de la forêt de Soignes et au-dessus des complexes d'étangs d'Auderghem et de la vallée de la Woluwe. En outre, *Myotis daubentonii* a également été observé à Anderlecht, au-dessus des marais de Jette-Ganshoren et à Laeken.

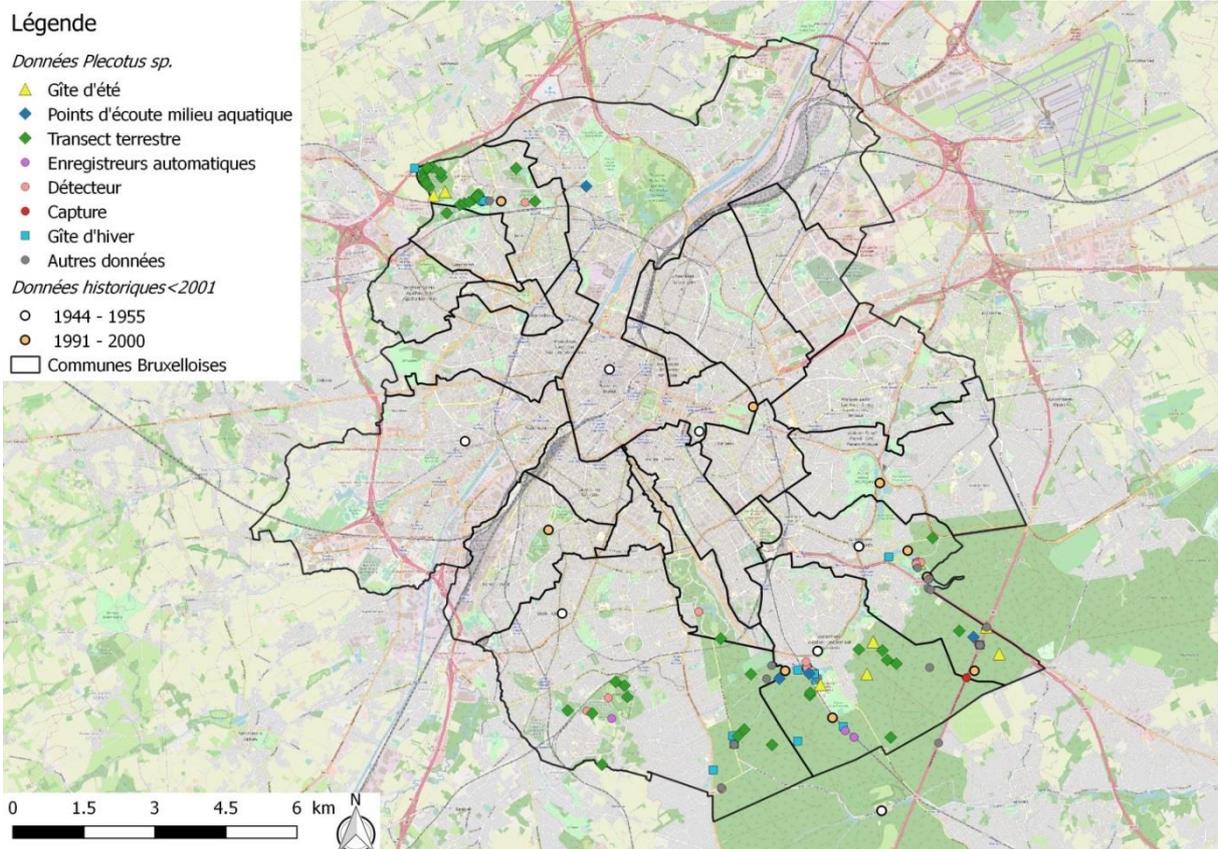
Il semble certain que les gîtes d'été de la très importante population bruxelloise de *Myotis daubentonii* se trouvent dans des trous d'arbres, pour la plupart en forêt de Soignes, en tout cas en ce qui concerne la population du sud-est et de l'est de la ville. De plus l'arrivée vespérale des animaux du côté boisé ou forestier des étangs du système de la Woluwe, et leur arrivée de plus en plus tardive sur les étangs au fur et à mesure de leur éloignement de la forêt de Soignes l'indique.

La continuité des espaces arborés est essentielle aux déplacements de *Myotis daubentonii*. De nombreuses études ont montré que l'espèce était très sensible à la lumière et évitait de chasser sur les étangs éclairés mais aussi de traverser des zones éclairées lors des déplacements entre lieux de repos ou de reproduction et sites de gagnage (Macdonald & Barrett, 1993; Lange, et al., 1994; Kapteyn, 1995; Mostert, 1997; Arthur & Lemaire, 2015).

La continuité boisée intacte qui existe aux abords de certains étangs est donc essentielle, et explique sans doute leur forte utilisation par l'espèce. C'est le cas en particulier des étangs du Rouge-Cloître, de Boitsfort, du Vuylbeek, des Enfants Noyés, Ten Reuken, de la Royale belge, de Val-Duchesse, Mellaerts, du bois de la Cambre, du Parc des Sources.

Pour la zone faisant l'objet du permis de lotir en question, on sait que le murin de Daubenton a un terrain de chasse important à l'étang Ten Reuken où 244 contacts de l'espèce ont été obtenus depuis 2001. On suspecte une colonie vers la drève de Pinnebeek, une étude est en cours pour remonter la route de vol des Daubenton (déplacement des individus de la colonie vers le site de chasse) pour déterminer le lieu exacte de la présence de la colonie. Des captures ont été réalisées en 2016. Zone très importante pour le Murin de Daubenton, la zone est dans sa route de vol de ces gîtes à son terrain de chasse (Ten Reuken). Il nous semble donc contradictoire de ne pas veiller à mettre en place un PPAS en amont du projet de sorte à prendre en compte la présence de cette espèce.

### B. *Plecotus sp.*



## Légende

Données *Plecotus* sp.

▲ Gîte d'été

0 100 200 300 m



Les deux espèces de *Plecotus* (*Plecotus auritus* et *Plecotus austriacus*) sont difficiles à différencier dans certains cas. Ces deux espèces se nourrissent en glanant d'insectes posés au sol ou dans les arbres. Ils chassent en général à l'écoute passive, utilisant très peu l'écholocation, grâce à leurs énormes oreilles qui les rendent très reconnaissables. Leur technique de chasse rend leur présence difficile à détecter. Les oreillards, de par leur technique de chasse, sont très sensibles à la pollution sonore. Ces espèces sont fortement liées aux couloirs verts, ce qui les rend très sensibles à la fragmentation des milieux.

Les oreillards pratiquent exclusivement une chasse de type glaneur. Cette technique consiste à effectuer un vol stationnaire face au substrat, en général du feuillage, à écouter attentivement non seulement les échos des émissions ultrasonores mais aussi les très faibles bruits faits par les proies et à littéralement cueillir ses dernières. Ce mode de chasse nécessite de courtes et larges ailes pour permettre une mobilité maximale et des facilités à rester un vol stationnaire. En contrepartie, le vol est plutôt lent et bas et l'espèce se trouve d'autant plus exposée à la prédation (Lois, et al., 2017). Les oreillards fuient les zones éclairées, presque 75% des observations ont été obtenues dans des carrés dont la note de luminosité nocturne est comprise entre 1 et 4 (sur 55).

La répartition des *Plecotus* est située dans trois zones : la forêt de Soignes, le sud d'Uccle (plateau Engeland, Kauwberg, Parc de la sauvagère, Kriekenput, Buysdelle), Jette (bois du Laerbeek, Poelbos, Parc Roi Baudouin, bois de Dielegem, Parc Jean Sobieski).

Le site de Grand Forestier se situe à moins de 600 mètres d'un gîte d'été d'oreillard (5 individus dénombrés), cette espèce est très sensible et rare en région bruxelloise.

### C. *Nyctalus leisleri*

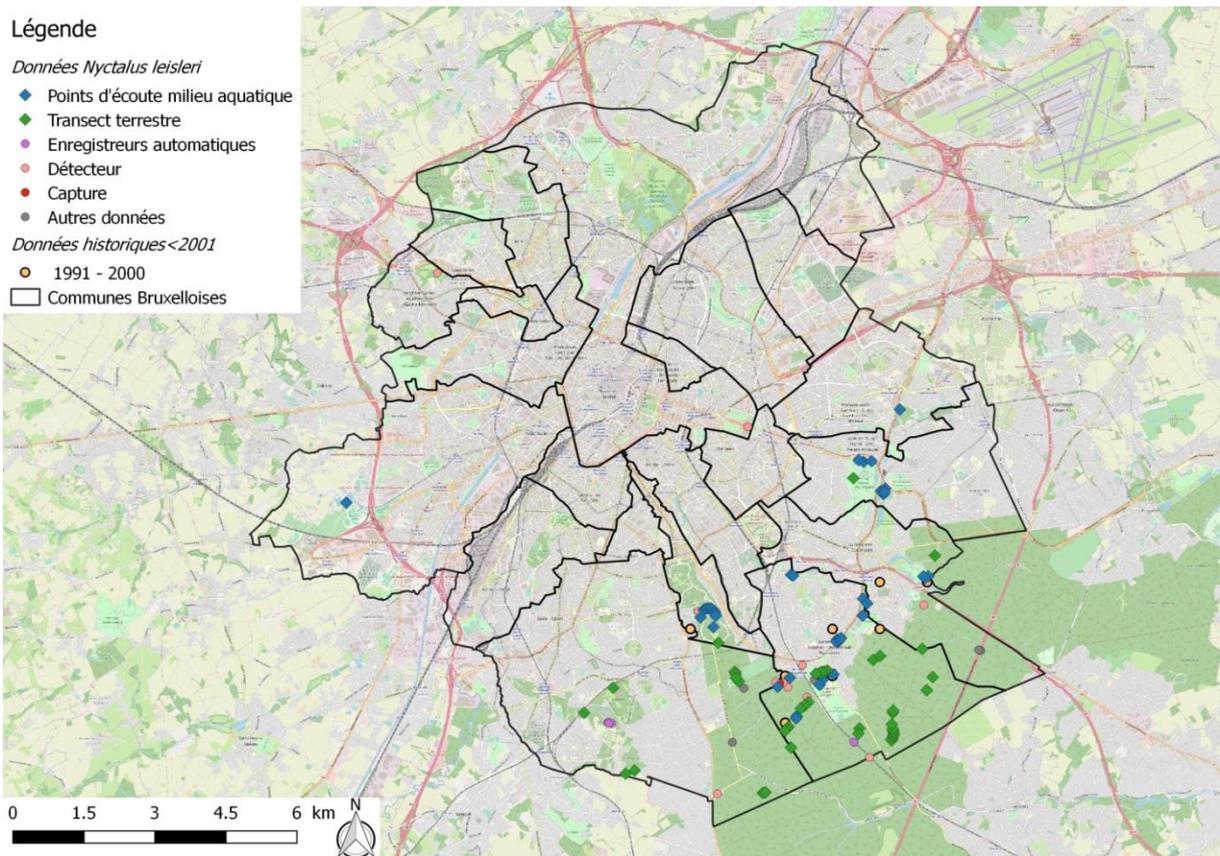
#### Légende

Données *Nyctalus leisleri*

- ◆ Points d'écoute milieu aquatique
- ◆ Transect terrestre
- Enregistreurs automatiques
- Détecteur
- Capture
- Autres données

Données historiques <2001

- 1991 - 2000
- Communes Bruxelloises



#### Légende

Données *Nyctalus leisleri*

- ◆ Points d'écoute milieu aquatique

- 0 100 200 300 m



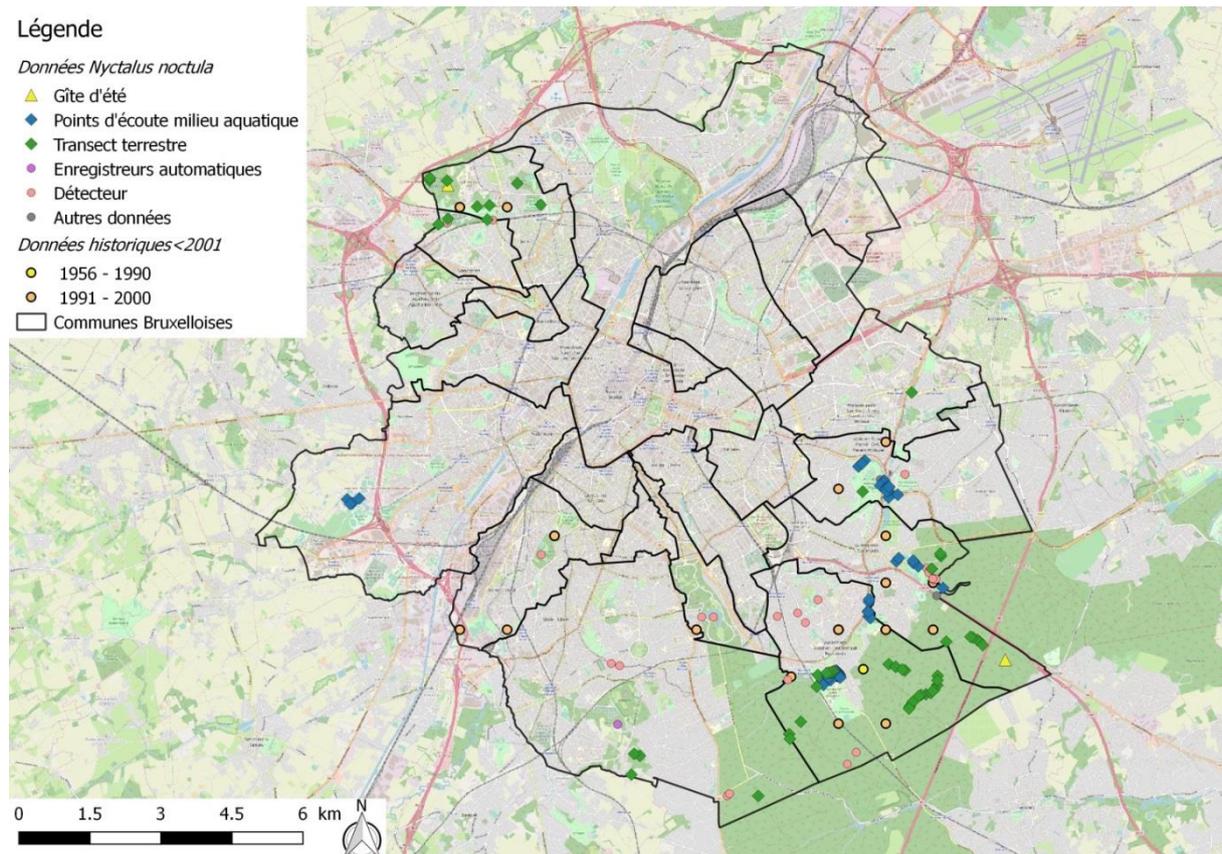
*Nyctalus leisleri* est méridionale et migratrice ; son aire de répartition englobe le Paléarctique méridional et le nord de l'Inde. *Nyctalus leisleri* a une écologie très forestière (Arthur & Lemaire, 2015). La région bruxelloise se situe en limite nord-ouest de l'aire européenne continentale de cette espèce.

Les recherches systématiques au cours de la période 2001-2018, au moyen de détecteurs hétérodyne et enregistreurs automatiques ont mis en évidence une population bruxelloise centrée sur la forêt de Soignes et les parcs adjacents (plus de 84% des données sont à moins de 1 km de la forêt de Soignes). L'existence de spécimens collectés en 1873 suggère toutefois que l'implantation en forêt de Soignes est ancienne.

Des individus en chasse sont régulièrement détectés au-dessus et autour des étangs forestiers ou périforestiers de Boitsfort, du bois de la Cambre, du Vuylbeek et des Enfants Noyés qui sont manifestement ses terrains de chasse habituels, fréquentés de manière régulière au cours de l'été. Plus occasionnellement, des *Nyctalus leisleri* en chasse ont été notées au-dessus des étangs du complexe Ten Reuken-Royale Belge, du Rouge-Cloître, les étangs Mellaerts de la vallée de la Woluwe. L'espèce a aussi été contactée à une certaine distance de la forêt de Soignes dans le nord-ouest de Bruxelles dans le Zavelenberg (Berchem-Sainte-Agathe), dans le sud d'Uccle (Kauwberg, plateau Engeland, Linkebeek), à l'étang Ter Linden (Watermael Boitsfort) et au Parc du Cinquantenaire.

L'espèce chasse sur le site de Ten Reuken et gîte dans les arbres creux certainement en forêt de Soignes, la zone est dans sa route de vol.

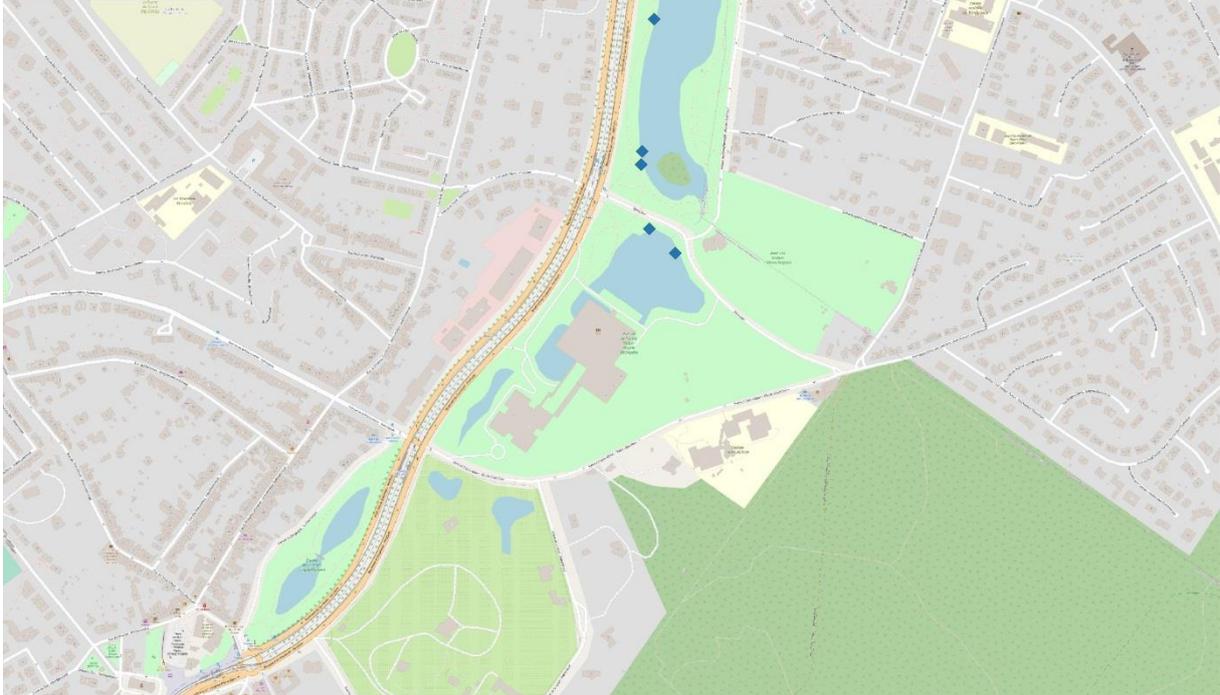
#### D. *Nyctalus noctula*



## Légende

Données *Nyctalus noctula*

◆ Points d'écoute milieu aquatique



*Nyctalus noctula* a une large répartition, principalement paléarctique ; elle est migratrice à long parcours. C'est une espèce initialement forestière mais qui s'est bien adaptée à la vie urbaine. La présence de *Nyctalus noctula* est également liée à la proximité de l'eau (Arthur & Lemaire, 2015). Les cavités d'arbre lui servent à la fois de gîte d'été et de gîte d'hiver. Elle chasse généralement en plein ciel à l'aide d'un sonar très puissant qui porte assez loin (Arthur & Lemaire, 2015).

Depuis que le monitoring par point d'écoute a été mis en place, la répartition de l'espèce est mieux documentée. Elle est très présente en forêt de Soignes et dans la vallée de la Woluwe. Des individus en chasse ont été contactés au Vuylbeek et aux Enfants Noyés, à l'étang de Boitsfort, au-dessus de l'étang de la Royale Belge, Ten Reuken, au Rouge-Cloître, aux étangs Mellaerts, au Parc de Woluwe, en forêt de Soignes au niveau des sentiers des Muguetts et des Putois, Drève des Tambours, chemin des Faisans et dans la zone de la Drève Saint-Hubert, au bois de la Cambre, au Parc Roi Baudouin et au bois du Laerbeek. Des nouvelles zone de présence ont été découvertes dans le sud d'Uccle (plateau Engeland, Verrewinkel, avenue Jean et Pierre Carsoel), à l'étang de la Pede (Anderlecht) et entre le Parc de la Héronnière et l'Athenee Royal de Watermael Boitsfort.

Deux gîtes de mâles en parade de *Nyctalus noctula* sont connus à Bruxelles, un dans un arbre au bois du Laerbeek et un dans un arbre en forêt de Soignes au niveau de la petite drève des Mésanges.

L'espèce chasse sur le site de Ten Reuken et gîte dans les arbres creux certainement en forêt de Soignes, la zone est dans sa route de vol.

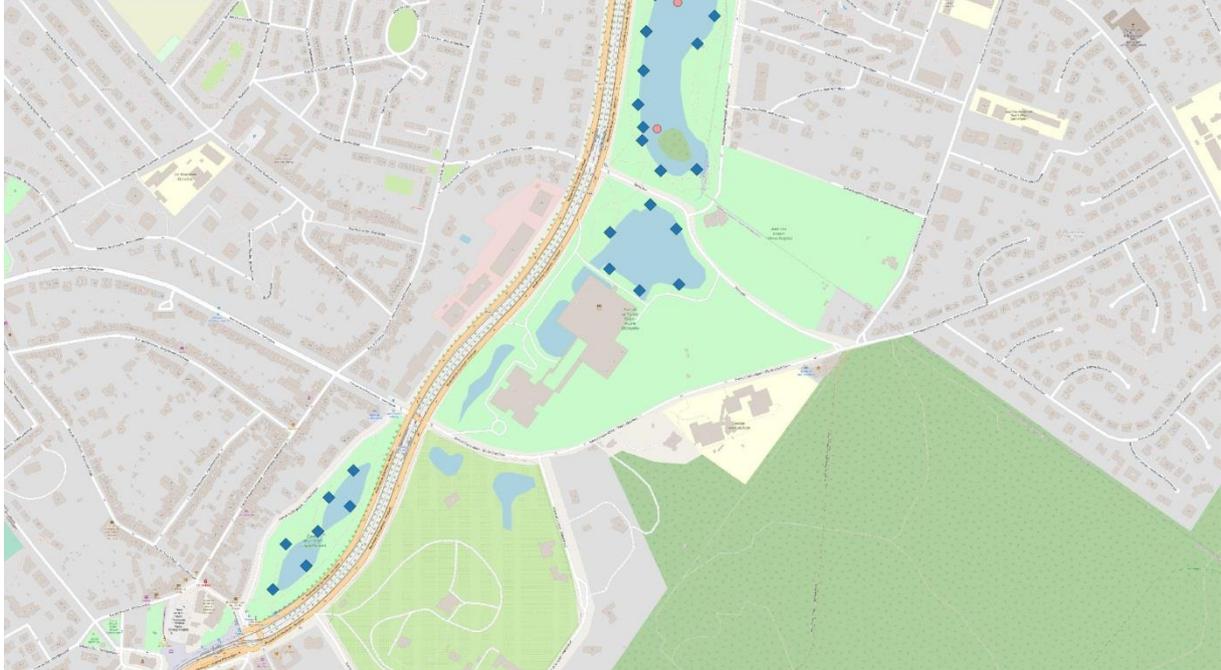
*E. Nyctalus sp.*

Légende

Données *Nyctalus sp.*

- ◆ Points d'écoute milieu aquatique
- Détecteur

0 100 200 300 m



Les 2 espèces de Noctules sont dans certains cas difficile à différencier. De nombreux contacts de Noctules ont été obtenus sur la zone. Ces 2 espèces gîtes dans les arbres creux certainement en forêt de Soignes et chassent à Ten Reuken, la zone de Grand forestier est une route de vol pour ces espèces.

## F. *Eptesicus serotinus*

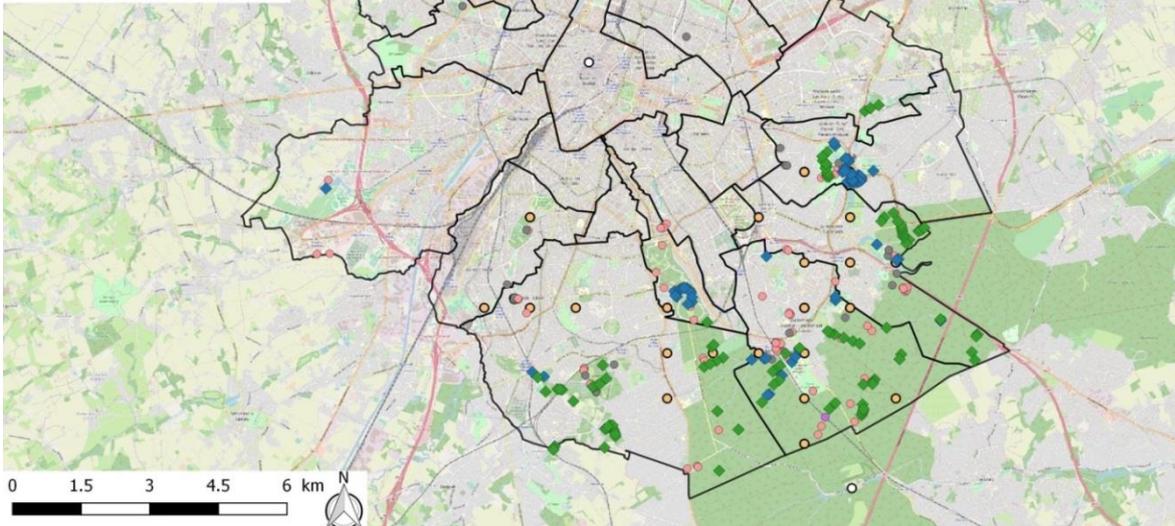
### Légende

#### Données *Eptesicus serotinus*

- ◆ Points d'écoute milieu aquatique
- ◆ Transect terrestre
- Enregistreurs automatiques
- Détecteur
- Autres données

#### Données historiques < 2001

- 1944 - 1955
- 1991 - 2000
- Communes Bruxelloises



### Légende

#### Données *Eptesicus serotinus*

- ◆ Points d'écoute milieu aquatique
- Détecteur
- Autres données

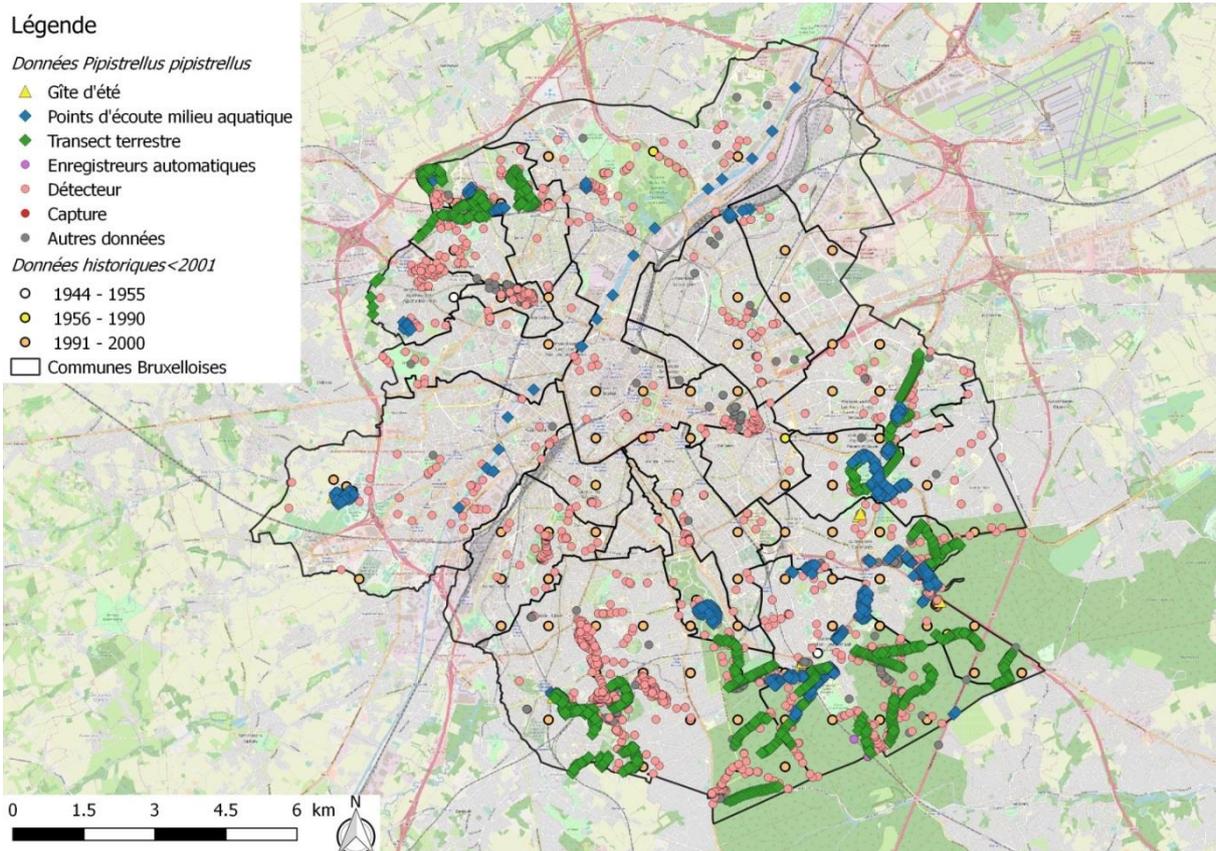
0 100 200 300 m



*Eptesicus serotinus* est présente dans une grande partie du Paléarctique, elle peut être localement très commune, voire abondante (Arthur & Lemaire, 2015). C'est une espèce des milieux ouverts mixtes qui affectionne le bocage, les prairies, les zones humides, les lisières et les allées des sous-bois, les parcs et jardins (Arthur & Lemaire, 2015). Assez grande, elle se nourrit souvent en plein ciel, tirant profit des émergences de hannetons ou des insectes attirés par les luminaires.

De 2001 à aujourd'hui, depuis la mise en place du monitoring standardisé et grâce à l'intensification des recherches observée ces 15 dernières années, de nouvelles zones de présence de l'espèce ont été découvertes : le sud d'Uccle dans les parcs et bois (Verrewinkel, plateau Engeland, Kauwberg, Kinsendael-Kriekenput) et Anderlecht aux étangs de la Pede et rue Meylemeersch. Les dernières données confirment également sa présence dans les zones où elle était connue historiquement mais sa répartition est plus précise : Parc de la Woluwe, étang Mellaerts, Parc Parmentier, Parc Malou, Rouge-Cloître, Ten Reuken, bois de la Cambre. *Eptesicus serotinus* est présente dans toute la forêt de Soignes mais aussi dans le nord de Bruxelles (Parc Roi Baudouin, autour du bois du Laerbeek, bois de Dielegem). L'espèce est bien présente en région bruxelloise avec une nette concentration des observations dans la partie sud-est de la région, surtout dans les milieux forestiers et dans les parcs et jardins. *Eptesicus serotinus* semble être l'espèce la plus répandue après *Pipistrellus pipistrellus*.

### G. *Pipistrellus pipistrellus*

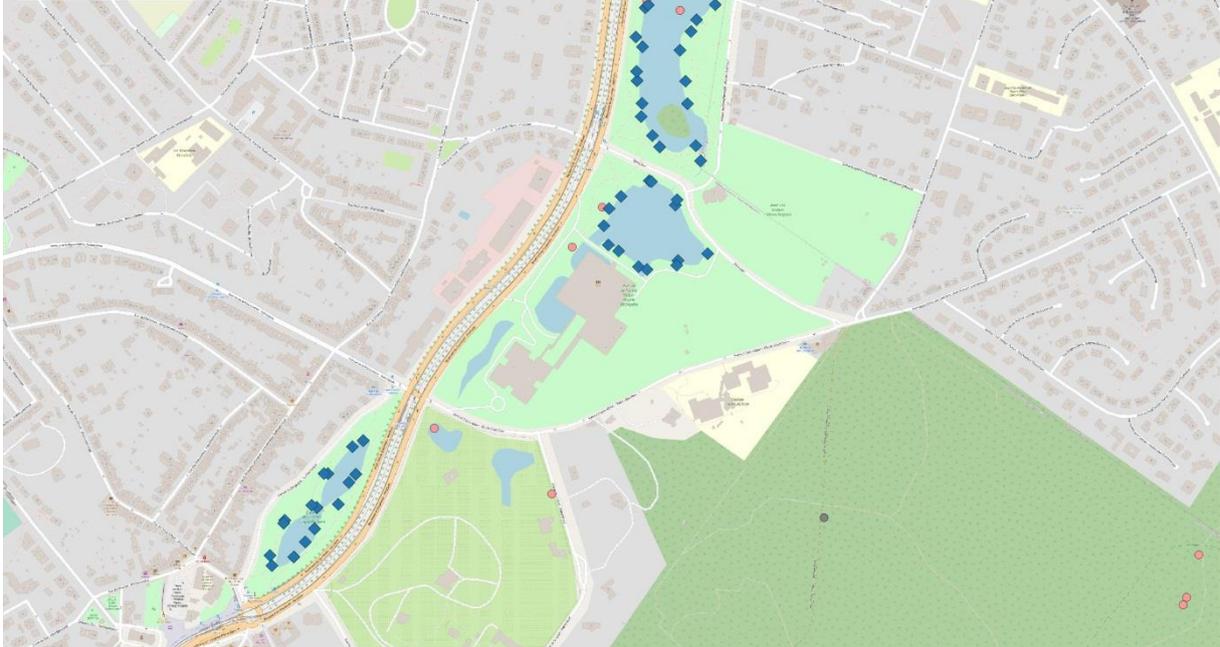


## Légende

Données *Pipistrellus pipistrellus*

- ◆ Points d'écoute milieu aquatique
- Détecteur
- Autres données

0 100 200 300 m

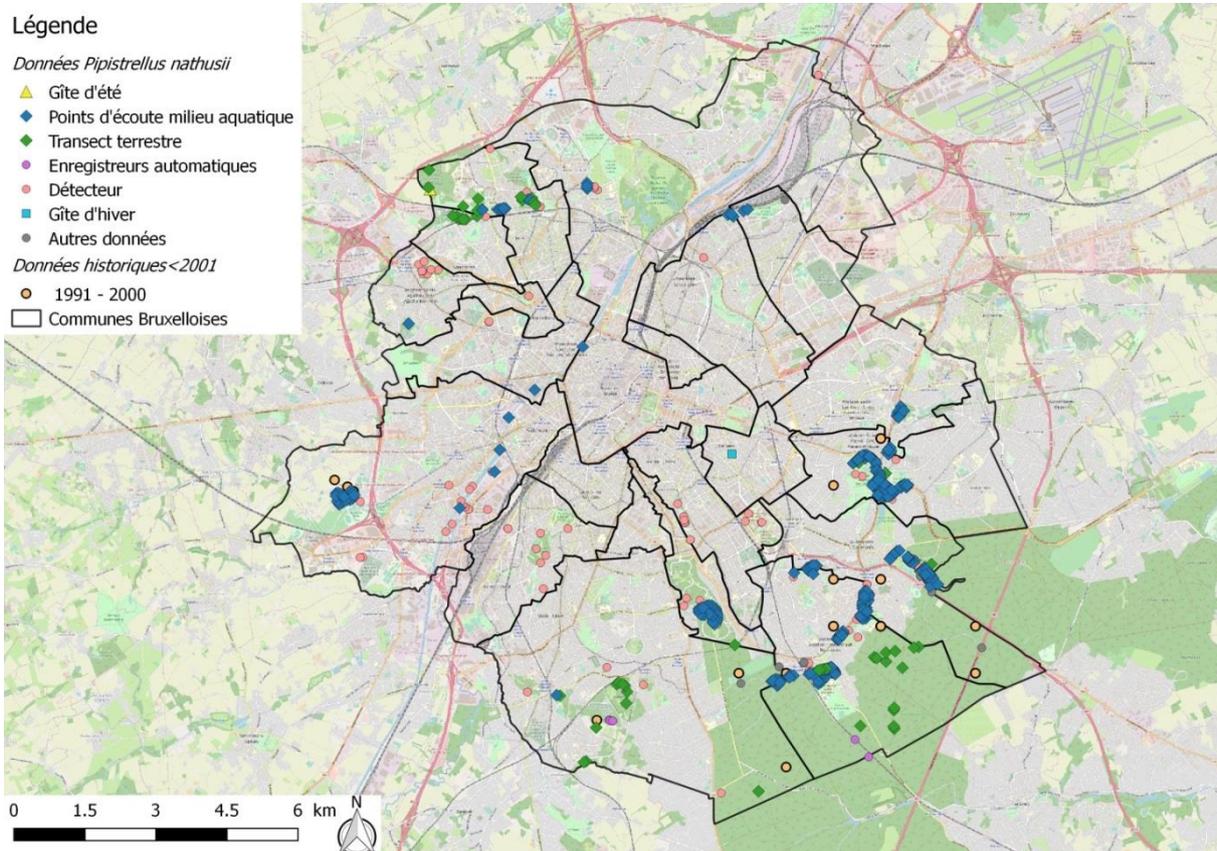


*Pipistrellus pipistrellus* est une chauve-souris sédentaire dont l'aire de répartition englobe une grande partie du Paléarctique occidental (Arthur & Lemaire, 2015). Anthropophile, elle est souvent l'espèce de chauve-souris la plus abondante dans nos régions, dominant totalement en nombre le cortège chiroptérien. Elle ne semble dès lors pas poser de problème de conservation, même si des signes de raréfaction sont observés dans diverses régions d'Europe. Elle est de loin la chauve-souris la plus uniformément répandue dans la Région de Bruxelles-Capitale et celle qui se rencontre dans le plus de milieux variés. Elle a été contactée en forêt de Soignes, le long de ses lisières, dans les parcs, dans les quartiers résidentiels arborés, dans quelques avenues plantées de grands arbres, au-dessus d'étangs tant urbains que périurbains, occasionnellement dans le centre urbain. De très nombreux individus ont été observés en chasse. Beaucoup se trouvaient au-dessus de plans d'eau, un certain nombre au-dessus de milieux ouverts de lisière à végétation d'ourlet. Un grand nombre d'observations sont liées à une activité de chasse dans des milieux semi-fermés, sous et entre les couronnes des arbres, aussi bien en forêt que dans les bosquets des parcs, le long des avenues et dans les jardins arborés, au-dessus des rives d'étangs sous couverts ou proches des couverts, autour des bâtiments et des appareils d'éclairage. Les individus en transit entre terrains de chasse et gîtes ont été observés, comme partout en Europe, se déplaçant le long de lisières, haies, rangées d'arbres ou traversant des unités boisées, pour autant qu'elles ne soient pas encombrées par le sous-bois. Occasionnellement toutefois, des passages crépusculaires ont été observés à découvert, au-dessus des toits. Les intérieurs d'îlots (espace situé à l'arrière des maisons, généralement non construit, formé de jardins, privés ou collectifs, ou d'espaces verts publics) sont particulièrement importants pour cette espèce qui utilise ces zones comme terrain de chasse en milieu densément bâti.

*Pipistrellus pipistrellus* est la seule espèce bien représentée en dehors des espaces verts à haute valeur biologique. La présence d'arbres lui est toutefois indispensable, forêts et bois caducifoliés, ou encore éléments ligneux linéaires tels que haies arborées, rideaux d'arbres et bords d'allées forestières. Les plans d'eau et cours d'eau sont aussi très fréquentés. Ces deux composantes fondamentales de ses exigences écologiques, arbres et eau, ont été mises en évidence partout. Leur conjonction, telle qu'elle se présente autour des plans d'eau forestiers et des étangs de parcs ornementaux à rives boisées, est particulièrement favorable. Des

concentrations très importantes s'observent là où ces éléments de l'habitat de gagnage se trouvent à proximité d'un tissu urbain d'architecture traditionnelle, offrant d'importantes possibilités de gîte. *Pipistrellus pipistrellus* est par ailleurs l'une des rares espèces européennes qui profite des éclairages urbain ou routier (Rydell & Racey, 1995).

#### H. *Pipistrellus nathusii*

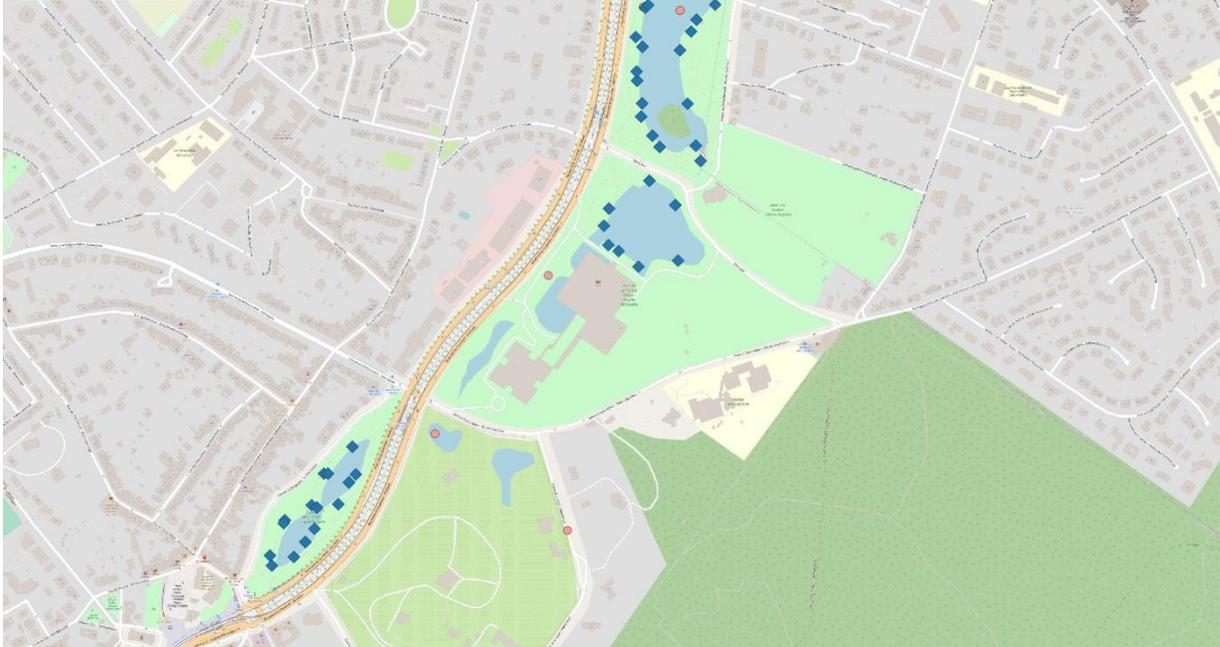


## Légende

Données *Pipistrellus nathusii*

- ◆ Points d'écoute milieu aquatique
- Détecteur
- Autres données

0 100 200 300 m



L'aire de distribution de *Pipistrellus nathusii* se situe en Europe centrale (Arthur & Lemaire, 2015). Cette espèce migratrice est souvent contactée en fin d'été en Belgique, durant la migration automnale (Arthur & Lemaire, 2015). L'espèce est surtout forestière et ses gîtes d'été et d'hiver sont principalement situés dans les trous d'arbres (Arthur & Lemaire, 2015).

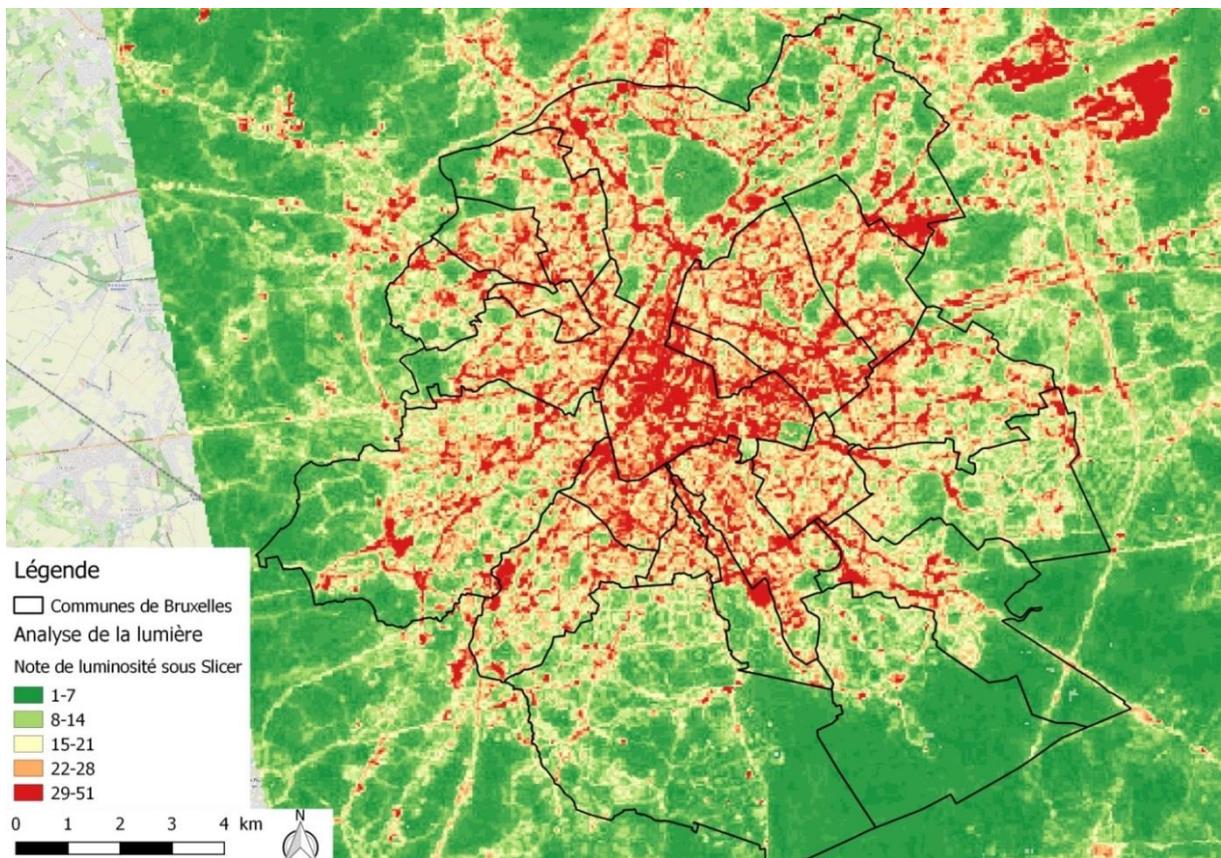
Dans le cadre des prospections de 2001 à 2018, une plus grande zone a été inventoriée et en particulier en automne - période où la plupart des animaux migrateurs peuvent être entendus (60% des données de *Pipistrellus nathusii* concernent les mois de septembre et octobre). Etant donné qu'une partie des contacts provient d'individus en passage, les données de *Pipistrellus nathusii* sont réparties dans divers types de milieu, indépendamment du caractère forestier typique de l'espèce. Elle est très bien représentée dans la région bruxelloise avec une abondance maximale en forêt de Soignes, où elle a été contactée dans le secteur des Enfants Noyés - étangs de Boitsfort, dans le triangle Bonne Odeur, Pinnebeek, Caudael. Elle a été détectée sur plusieurs plans d'eau du système de la Woluwe situés en bordure de la forêt de Soignes, dans ses clairières ou dans son voisinage immédiat, en particulier aux Enfants Noyés, à l'étang de Boitsfort, à Ten Reuken, Pêcheries, au Rouge-Cloître, aux étangs Mellaerts, au Parc de Woluwe, au Parc Parmentier, au Parc des Sources. Plus loin de la forêt, elle a été trouvée au Kawberg et au plateau Engeland, parc Duden (Forest), Neerpede, au niveau du canal, Zavelenberg (Berchem-Sainte-Agathe) et à Jette dans le bois du Laerbeek, marais de Jette, Parc Roi Baudouin et Laeken. Beaucoup de données concernent des individus en chasse, observés au-dessus d'étangs ou de cours d'eau dont les rives sont boisées, autour des troncs en futaie cathédrale dans des zones proches de chablis étendus, entre les couronnes des vieux arbres bordant des drèves, le long de lisières forestières, sous des bouquets d'arbres. Ces milieux de chasse correspondent à ceux qui ont été notés dans d'autres régions de son aire de distribution. Des gîtes de parade sont connus dans des nichoirs en région bruxelloise : au bois du Laerbeek et dans un bâtiment du Rouge-Cloître.

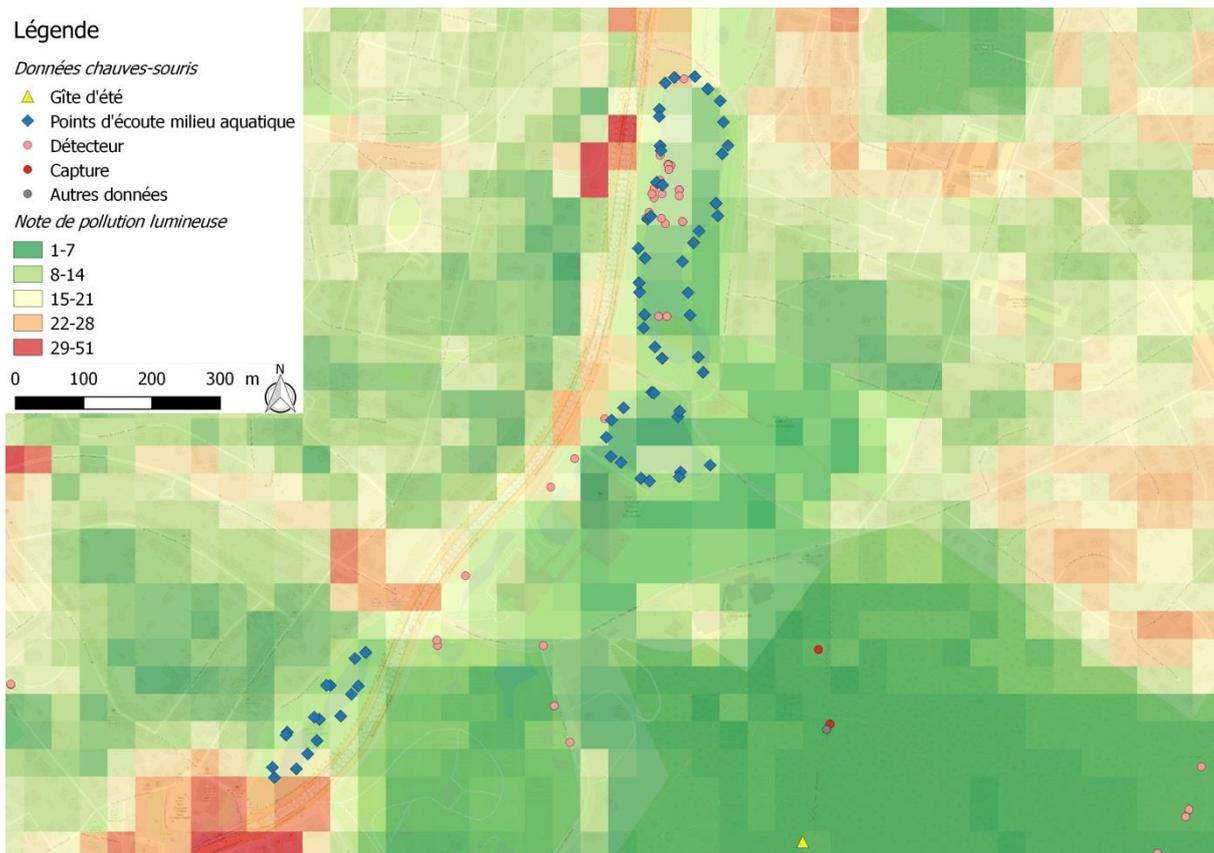
### I. Conclusion

Ten Reuken est un terrain de chasse important pour de nombreuses espèces de chauves-souris, zone encore préservée de la pollution lumineuse. Une collaboration est d'ailleurs en train de se mettre en place entre Sibelga, Bruxelles-Environnement et Natagora pour changer les installations lumineuses et diminuer la pollution lumineuse sur les routes de vols de chauves-souris. Il nous semble contradictoire de venir couvrir la totalité du terrain avec une pollution lumineuse forte. Aucune mesure concrète ne nous semble prise alors qu'il nous semble essentiel de mettre en place des mesures de protection comme on a pu le voir dans les permis et avis de la commission de concertation dernièrement.

La pose de deux nichoirs à chauves-souris à l'échelle de l'ensemble de ce qui est détruit nous semble une bien maigre compensation.

Au vu de l'importance de l'imperméabilisation, les populations de chauves-souris nous semblent largement impactées. Nous souhaiterions proposer une alternative plus viable surtout pour la sauvegarde du patrimoine chiroptérologique du site mais aussi, plus globalement, de l'ensemble de la biodiversité.



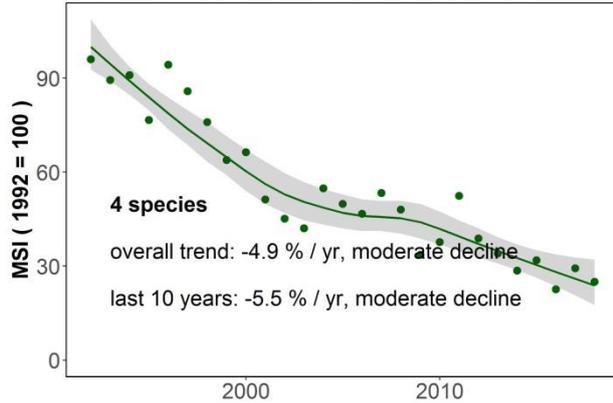


**Concernant les batraciens**, le projet de creuser des bassins temporaires ou permanents des eaux de pluie était une mesure positive pour ces espèces dans le projet soumis à enquête publique en 2018. Ce projet ne semble plus du tout présent et nous semble une perte en qualité dans le projet. Il est impensable d'interdire le passage des voitures pendant les périodes de migrations des batraciens. Un sauvetage de batraciens important se déroule drève de la louve avec les résultats de 3500 pour 2019, avec une grosse dominance de Crapauds communs (3.246 Crapauds communs, 272 Grenouilles rouges, 11 Tritons sp.). Il nous semble donc important qu'une analyse soit réalisée sur cet enjeu, surtout sachant les impacts en terme de mobilité que va avoir le projet. Ce que confirme d'ailleurs l'étude d'incidences appropriée en sa page 68 – 108 pp. Cette analyse permettrait de connaître les populations de batraciens mais aussi et surtout de connaître la pertinence de la mise en place d'aménagements tels que des mares ainsi que l'installation de mécanismes de passage tel que des crapauducs.

**Concernant la gestion des eaux pluviales**, le rapport d'incidences parle de trois scénarios pour la connexion du débit de fuite des eaux pluviales issus des lots, (toitures, jardins, parcs, etc) : soit directement vers les étangs, « à condition que ces eaux ne présentent pas de pollution pouvant impacter les eaux de surface réceptives... » Comment pourra t'on éviter une pollution chronique (pesticides, engrais, biocides, produits de nettoyage, huiles des voitures, ...) ou une pollution accidentelle ?

**Concernant l'avifaune**, citons comme exemple 4 espèces symboliques d'oiseaux nicheurs dans le bâti : Moineau domestique, Etourneau sansonnet, Martinet noir, Rouge-queue noir. Ces 4 espèces ont vu leur effectif diminué de -4.9% par an depuis 1992 soit un total de -70 % !

### Oiseaux nichant dans les bâtiments



Nous nous étonnons donc de ne pas voir dans le projet des mesures favorables à ces espèces. Et nous nous permettons d'insister sur les impacts de ce projet qu'a identifiés l'étude d'incidence appropriée sur l'hirondelle des fenêtres et sur la zone de chasse de cet oiseau. Nous considérons comme essentiel, tant dans les périodes de chantier qu'une fois l'aménagement terminé, que des mesures soient prises pour que la présence de l'espèce puisse perdurer sur le site.

**Concernant la zone de couloir écologique.** En effet, un couloir écologique est mis en place non pas sur la totalité mais sur la quasi-totalité, comme indiqué pp. 63 de l'évaluation appropriée des incidences. De plus, ce couloir écologique est conditionné par les aménagements sur la parcelle voisine (terrain Cofinimmo). Nous souhaiterions inviter les membres de la commission de concertation et plus spécifiquement Bruxelles-Environnement et les communes à mettre en place un couloir écologique qui fait le lien entre les zones vertes et Natura 2000 plutôt sur le modèle suivant :



Une telle possibilité devrait être analysée avec un plan de gestion favorisant la présence et le déploiement de la biodiversité sur cette partie du territoire.

**Concernant les débordements sur les zones de cours et jardins.** Le RRU dans son chapitre 7 n'exigeant qu'une place de parking par logement, pourquoi en prévoir plus dans le cadre de projet ? Si on limite le nombre de places au nombre de logements préconisé dans les enquêtes publiques précédentes, c'est-à-dire 50, il n'y a pas besoin de ce débordement, ni d'une telle imperméabilisation du sol. De plus, nous insistons pour rappeler qu'un outil a été proposé par Bruxelles-Environnement : CBS+ et nous trouvons dommage que le demandeur n'ait pas veillé à l'utiliser.

Concernant le gabarit des bâtiments, on peut lire en p12 de la note explicative, « **les constructions voisines ont une hauteur moyenne de 11,29 mètres** » pour ensuite ajouter sur la même page « **le projet prévoit des gabarits maximaux allant de R+1+ER à R+2+ET avec des hauteurs maximales de respectivement 11,8 mètres et 15,2 mètres mesurés par rapport au point de référence.** ». Cela aura donc un impact tant sur le paysage mais aussi sur les déplacements de la faune et de l'avifaune. Ces hauteurs doivent être revues à la baisse, au même titre que l'emprise sur le sol.

**Vu que les pouvoirs publics ont pour rôle de préserver et même d'améliorer les habitats et la situations des espèces dans les zones Natura 2000**, vu les impacts sur l'environnement et particulièrement sur les stations Natura 2000, leur faune et leur végétation, l'atteinte au maillage vert entre celles-ci, l'atteinte au paysage et compte tenu de l'absence d'une évaluation globale des incidences de l'accumulation des projets actuels et en gestation dans cette zone de Ten Reuken, nous demandons de ne pas accorder ce permis. Concernant les objectifs de conservation relatifs aux habitats et espèces d'intérêt communautaire, objectif est de préserver la connectivité des habitats, maintenir les connexions existantes et limiter les effets barrières.

Nous demandons à être invités à la réunion de concertation.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'expression de notre considération distinguée,

Pour Natagora Bruxelles,

Amandine Tiberghien